

Démarches territoriales de transition écologique

L'offre ADEME en Occitanie

Accompagnements et moyens dédiés aux collectivités

Version au 20/09/2022



L'ADEME, Agence de la Transition Ecologique, est partenaire des démarches Contrats de Relance et de Transition Ecologique (CRTE), des projets de territoires associés et des collectivités.


Elu(e)s, directeurs/directrices et technicien(ne)s de collectivités, ce document vous présente les dispositifs d'appui techniques et financiers de l'ADEME pour réaliser les projets de transition écologique de votre territoire.

Sommaire

Table des matières

VOUS INFORMER/FORMER SUR LES ENJEUX, LES OPPORTUNITES ET LES LEVIERS DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE POUR VOTRE COLLECTIVITE	3
VOUS ORGANISER ET MOBILISER VOTRE TERRITOIRE AUTOUR DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE.....	5
AGIR POUR LA TRANSITION.....	7
➔ Vous souhaitez mieux gérer votre patrimoine et/ou rénover vos bâtiments.....	7
➔ Vous souhaitez développer la chaleur renouvelable sur votre territoire	8
➔ Vous souhaitez développer des projets de production d'électricité renouvelable sur votre territoire ?.....	10
➔ Vous souhaitez favoriser le développement de projets d'énergie coopératifs et citoyens sur votre territoire ?.....	10
➔ Vous souhaitez optimiser la gestion des déchets et développer l'économie circulaire sur votre territoire	11
➔ Vous souhaitez développer la mobilité durable sur votre territoire	15
➔ Vous souhaitez améliorer la qualité de l'air sur votre territoire	17
➔ Vous souhaitez adapter votre territoire au changement climatique.....	17
➔ Vous souhaitez mettre en place un urbanisme durable sur votre territoire.....	18
ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DE VOTRE TERRITOIRE DANS LEUR TRANSFORMATION ECOLOGIQUE....	19
👤 ∞ VOS CONTACTS ADEME EN DIRECTION REGIONALE OCCITANIE	21
NOS DERNIERES FICHES DE RETOURS D'EXPERIENCES « ILS L'ONT FAIT » :.....	22

Chaque porteur de projet doit prendre connaissance des [règles générales de l'ADEME](#).

Ce document est une synthèse. Il convient de se référer à la fiche de chaque dispositif et appel à projets sur la plateforme <https://agirpoulatransition.ademe.fr/> en suivant les liens mentionnés dans ce document 

Vous informer/former sur les enjeux, les opportunités et les leviers de la transition écologique pour votre collectivité

- **Les centres de ressources, les observatoires et les réseaux d'acteurs engagés**

- **TOTEn et Cycl'OP**



TOTEn et Cycl'OP sont des centres de ressources et des réseaux de collectivités d'Occitanie engagées en faveur de la transition énergétique et de l'économie circulaire. Ils regroupent de nombreux partenaires régionaux (ADEME-Région-DREAL...).

Ils proposent un espace d'échange et d'information pour animer cette transition, et favoriser les retours d'expériences entre collectivités.

⇔ [TOTEn Occitanie](#)

⇔ [Cycl'OP](#)



- **TERRITOIRES&CLIMAT**



TERRITOIRES&CLIMAT est tout à la fois un centre de ressources national pour les collectivités en démarches de Transition Énergétique et un observatoire des dynamiques territoriales PCAET.

⇔ [TERRITOIRES&CLIMAT](#)



- **TerriStory®: les données « énergie » et « économie circulaire » de votre territoire**



En lien avec l'OREO cet outil d'aide à la décision fournit des jeux de données cartographiées au service des territoires d'Occitanie en transition.

⇔ [TerriStory®](#)



- **OPTIGEDE**



OPTIGEDE est une plateforme nationale d'échanges et de diffusion d'outils et retours d'expérience sur l'économie circulaire et les déchets à l'attention des collectivités et des entreprises.

⇔ [OPTIGEDE](#)



- **L'Observatoire Régional des Déchets et de l'Économie Circulaire en Occitanie (ORDECO)**



L'ORDECO organise la concertation entre acteurs, réalise des études et diffuse des données, notamment à l'attention des territoires.

⇔ [ORDECO](#)



- **Observatoire Régional de l'Énergie d'Occitanie (OREO)**



L'OREO est un outil d'observation de la situation énergétique au service des politiques énergétiques régionales (Région à Énergie Positive) et locales (PCAET).

[↔ OREO](#)



- **Observatoire régional du bois-énergie en Occitanie**



L'observatoire régional du Bois-énergie est une base de données recensant les informations et caractéristiques de toutes les installations Bois-énergie existantes et en projet sur la région Occitanie.

[↔ Observatoire régional Bois-énergie](#)



- **ATMO Occitanie**



L'observatoire régional de la qualité de l'air opère des dispositifs de surveillance de la qualité de l'air et fournit une information fiable et régulière au grand public et aux collectivités.

[↔ ATMO Occitanie](#)



- **Retrouvez toutes les formations de l'ADEME sur**

[↔ ADEME Formation](#)



- **Quelques publications utiles pour déployer la transition écologique sur votre territoire**

- **« Aujourd'hui mon territoire »**

Ce guide partage des clés et propose des actions concrètes pour que les collectivités puissent intégrer la transition écologique dans la gestion quotidienne de leurs territoires.

[↔ Télécharger le guide](#)



- **« Aujourd'hui mon territoire : chiffres clés 2020 »**

Cette publication a pour objectif d'aider les élus locaux et les parties prenantes des territoires, à observer et à interpréter le déploiement de la transition écologique, au travers d'une sélection de chiffres clés et de pratiques remarquables.

[↔ Télécharger le guide](#)



- **Retours d'expériences**

L'ADEME Occitanie édite des fiches sur des opérations exemplaires

↪ [Retrouvez l'intégralité de ces fiches sur notre site Internet](#)

↪ [Consultez la liste des dernières fiches éditées](#)



- **Retrouvez toutes les publications de l'ADEME dans [la Librairie](#)**

Vous pouvez vous abonner à des lettres et magazines de l'ADEME disponibles sur infos.ademe.fr



[Vous organiser et mobiliser votre territoire autour de la transition écologique](#)

- **Les Formations ADEME pour les élus et les agents**

Gratuites et réalisées en interne à la collectivité, ou de manière collective ou encore sous forme dématérialisées selon les modules, elles proposent un parcours pédagogique pour anticiper, dynamiser, piloter et évaluer une politique de transition écologique territoriale. Plusieurs modules sont génériques et d'autres thématiques. Ces formations sont à destination des élu.e.s et des agents des EPCI.

Pour en savoir plus : [contacter l'ADEME Occitanie](#)

↪ [Catalogue de formations à l'attention des élus](#)



- **La plateforme DATAGIR de l'ADEME**

Vous voulez sensibiliser et mobiliser vos citoyens sur leurs impacts environnementaux et la transition écologique ? Appuyez-vous sur cet outil qui met à disposition des citoyens, données environnementales et simulateurs d'impact environnemental.

↪ <https://datagir.ademe.fr/>










- **Deux labels dans le programme « Territoire engagé Transition Écologique »**

Les référentiels « Climat Air Énergie » (anciennement Cit'ergie) et « Économie circulaire » vous accompagnent pour construire et piloter la mise en œuvre de votre politique de transition écologique

↪ [Territoire engagé Transition Écologique](#)

Quelques dates à retenir

22 et 23 septembre 2022	Formation. Rencontre thématique réseau A3P : Développer l'Ecolabel Européen dans mon territoire 	
29 septembre au 1^{er} octobre 2022	 Le Monde Nouveau organisé par le Groupe Dépêche du Midi	Corum de Montpellier
<p>Le 29/09 après-midi interventions de l'ADEME lors du World Café « Transition territoriale » sur le sujet de la décarbonation et celui des plastiques.</p> <p>Le 30/09 après-midi, présentation des 4 scénarios « Transition 2050 » lors du grand débat « Et demain on va où ? »</p>		
6 et 7 octobre 2022	 Universités du Tourisme Durable sur la thématique transversale « Affronter les paradoxes : transition ou rupture ? » organisées par les Acteurs du Tourisme Durable (ATD) et Destination Occitanie.	Corum (Centre des Congrès) à Montpellier
<p>Participation de l'ADEME à l'atelier « Comment s'organiser pour minimiser l'impact des mobilités dans le tourisme ? » et la table ronde « L'impact environnemental du numérique dans le tourisme »</p>		
11 octobre 2022	 Journée régionale gaz verts organisée par le Centre Régional Gaz Verts, la Région Occitanie, l'ADEME, l'AREC Occitanie et l'Agence AD'OCC Date limite d'inscription : 6 octobre 2022	Hôtel de Région à Toulouse
13 octobre 2022	 5ème forum régional de l'économie circulaire organisé par la Région Occitanie, l'ADEME et les acteurs Cycl'op	La Cité à Toulouse
19 au 27 novembre 2022	Semaine européenne de la réduction des déchets sur le thème du Textile Pour participer à cette nouvelle édition, connectez-vous sur le site de la SERD et inscrivez vos actions . 	
07 et 08 décembre 2022	 Energaiä, le Forum des énergies renouvelables Retrouvez le stand de l'ADEME ainsi que celui des conseillers pour les projets d'énergies renouvelables et nos interventions dans le cadre du programme des conférences.	Parc des Expositions de Montpellier

Agir pour la transition

➔ Vous souhaitez mieux gérer votre patrimoine et/ou rénover vos bâtiments

• Schéma directeur du patrimoine immobilier



Vous souhaitez mieux gérer vos actifs immobiliers pour les maintenir en bon état, améliorer leur qualité d'usage, rationaliser ou diversifier leur occupation, renforcer leur performance énergétique, maîtriser leur coût global :

Réalisez votre **Schéma Directeur Immobilier et Énergétique (SDIE)**, une démarche de gestion dynamique du patrimoine.



🔗 [Cahier des charges ADEME-FNCCR pour la réalisation d'un schéma directeur immobilier et énergétique multi-enjeux](#)



€ • Mise en place du service de Conseil en énergie partagé (CEP) sur des territoires de projet (EPCI, Pays, PETR, PNR...).



L'objectif du service est de permettre aux communes de moins de 10 000 habitants d'un territoire de mutualiser un conseiller pour les aider à faire des choix pertinents en matière d'énergie et d'eau sur leur patrimoine (bâtiments, éclairage des voiries, véhicules de service, équipements municipaux) et de les accompagner dans toutes les démarches touchant à la gestion des consommations.

Appel à projets régional - 2 sessions : 28 février 2022, 5 septembre 2022

🔗 [Présentation du dispositif d'aide / Déposer une demande](#)

Prochaines
sessions en 2023

€ • Ingénierie à la rénovation énergétique des bâtiments publics

Vous êtes une collectivité désireuse de garantir ou sécuriser la performance énergétique des opérations de rénovation de son patrimoine bâti : profitez de l'offre spécifique de soutien à l'ingénierie de l'ADEME :

- Etablissez un **Contrat de Performance Energétique (CPE)** pour garantir les gains énergétiques des rénovations entreprises sur vos bâtiments ; l'ADEME vous accompagne en finançant 50% de votre Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) :

⇒ [Présentation du dispositif d'aide / Déposer une demande](#)

- Si vous optez pour un mode contractuel plus traditionnel, sécurisez la qualité de votre rénovation énergétique globale par une **démarche qualité de commissionnement** ; l'ADEME vous accompagne en finançant 50% de la mission :

⇒ [Présentation du dispositif d'aide / Déposer une demande](#)

➔ Vous souhaitez développer la chaleur renouvelable sur votre territoire



• Bois-énergie, géothermie, solaire thermique : les « missions chaleur renouvelable » vous accompagnent dans vos projets sur chaque département



Pour promouvoir le développement de la chaleur renouvelable, l'ADEME, la Région et l'Union européenne ont créé un réseau des « Missions chaleur renouvelable » sur l'ensemble du territoire régional. Ces missions accompagnent les maîtres d'ouvrage privés et publics dans la réalisation de leurs projets : informations et conseils objectifs et gratuits, analyse d'opportunité technique et économique, aide au montage des demandes de subventions, conseil sur les aspects juridiques d'un projet, accompagnement à la mise en œuvre des projets, suivi des installations en fonctionnement, contribution à la structuration des filières d'approvisionnement en bois énergie.

⇒ [Trouver la mission chaleur renouvelable de votre département](#)



€ • Le Fonds Chaleur de l'ADEME



Le Fonds chaleur ADEME est l'outil financier de l'ADEME pour accompagner les projets (études et investissements) des collectivités et des entreprises pour **développer la chaleur renouvelable** (bois énergie, solaire thermique, géothermie, méthanisation, ...) et les réseaux de chaleur associés à partir d'un seuil de production. Les dispositifs d'aides sont à retrouver sur la plateforme AGIR.

⇒ [Accéder au détail des aides de l'ADEME dans le cadre du fonds chaleur](#)



€ • Le Contrat Patrimonial ou Territorial « Chaleur Renouvelable »

Vous souhaitez développer un panel **d'installations chaleur renouvelable**, à l'échelle du patrimoine de la collectivité ou de votre territoire ? Vous souhaitez vous fixer des objectifs ambitieux tout en vous engageant dans un programme maîtrisé ? L'ADEME peut vous accompagner.

⇒ [AAP – Contrat patrimonial de développement de la chaleur renouvelable en Occitanie](#)
(jusqu'en septembre 2024 – candidature par courrier électronique)

⇒ [Présentation du dispositif d'aide « Contrat territorial » / Déposer une demande](#)



Contrat Patrimonial Chaleur Renouvelable

Vous êtes **propriétaire d'un patrimoine bâti important** sur lequel vous devez planifier, sur plusieurs années, un programme de travaux de vos systèmes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire. L'ADEME vous propose un véritable partenariat technique et financier, dans un objectif de performance et de qualité des installations. Dans un contrat de financement unique, l'ADEME pourra vous aider sur la réalisation d'**études de faisabilité** préalables aux investissements, sur des **missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage** et enfin sur la réalisation de vos **investissements**.



Contrat Territorial Chaleur Renouvelable

Un tel contrat permet de soutenir, à l'échelle d'un territoire, un **programme ambitieux de développement de la chaleur renouvelable**, dans l'objectif de généraliser le recours à ces énergies par les acteurs du territoire. **Les projets sont accompagnés** dans un objectif de performance et de qualité globale, depuis la phase de conception jusqu'au suivi de la performance des installations, en passant par la phase de réalisation.

Un **opérateur territorial sera au cœur de ce dispositif**: il s'engagera dans la construction d'un véritable projet de développement des énergies renouvelables sur son territoire, et sera en capacité d'associer les acteurs et dispositifs déjà présents sur le territoire, pour aller mobiliser ensemble les maîtres d'ouvrage potentiels.

€ • Appel à projets - Audit et réparation d'installations solaires thermiques collectives défaillantes



Cet appel à projets (AAP) est une expérimentation de dispositif de financement d'un audit d'installation solaire thermique défaillante et du chantier de réparation associé pour des collectivités, entreprises ou associations. L'ADEME privilégiera les actions groupées d'installations ainsi que les consortiums/groupements de prestataire d'ingénierie, d'installateur et d'exploitant.

⇒ [Consulter le dispositif d'aide/déposer une demande \(jusqu'au 31/12/22\)](#)

⇒ [Découvrez en vidéo un retour d'expérience concret en Occitanie](#) (Vidéo Enerplan en partenariat avec l'ADEME)

→ Vous souhaitez développer des projets de production d'électricité renouvelable sur votre territoire ?



- **Les générateurs : Le réseau de conseillers pour le développement de projets éoliens et solaires photovoltaïques en Occitanie**



Les collectivités de l'échelon communal (communes et intercommunalités) disposant de peu de moyens humains et situées en milieu rural sont visées en priorité par cet accompagnement. Les conseillers techniques viennent appuyer les collectivités concernées par des projets éoliens ou photovoltaïques structurants. Ils peuvent notamment les sensibiliser au déroulé d'un projet d'énergie renouvelable, sur le rôle qu'elles peuvent y jouer, faciliter les mises en contact avec les différents services de l'État et les autres acteurs concernés par les projets.

⇒ [Remplir le formulaire de contact pour être appelé par un conseiller](#)



→ Vous souhaitez favoriser le développement de projets d'énergie coopératifs et citoyens sur votre territoire ?



- **Guide «Les collectivités territoriales, parties prenantes des projets participatifs et citoyens d'énergie renouvelable»**

Pour en savoir plus sur les différentes modalités de participation des collectivités (ou de leurs groupements) dans des projets d'EnR participatifs et citoyens, découvrez ce guide

⇒ [Télécharger le guide](#)



- **Accompagnement de projets d'énergie coopératifs et citoyens**



Accompagnement des projets

Le réseau ECLR favorise le déploiement des projets participatifs et citoyens d'énergies renouvelables en Occitanie, en proposant à toutes les étapes d'un projet, une série d'outils méthodologiques, un accompagnement personnalisé et la mise en relation avec la communauté régionale de porteurs et les acteurs concernés (collectivités, citoyens, entreprises, agriculteurs, etc...).

Contactez ECLR pour aller plus loin :

⇒ [ECLR, association régionale des coopératives citoyennes d'énergies renouvelables](#)



Prochainement, lancement de la communauté dédiée aux énergies citoyennes en région Occitanie :

⇒ <https://www.energie-citoyenne-occitanie.fr/>



➔ Vous souhaitez optimiser la gestion des déchets et développer l'économie circulaire sur votre territoire

L'ADEME vous accompagne dans la réalisation de projets visant à réduire les déchets collectés dans le cadre du Service public de gestion des déchets et à augmenter leur valorisation, selon les objectifs fixés par le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET).

€ • Mise en place d'une démarche territoriale économie circulaire



Les collectivités qui souhaitent mettre en œuvre une stratégie globale d'amélioration continue pour la transition écologique peuvent s'appuyer sur le **référentiel « Economie circulaire »**.

Cet outil permet de réaliser un état des lieux de sa politique au regard de son contexte, de définir sa stratégie d'actions et de suivre et évaluer sa performance globale en matière de transition écologique, avec la possibilité d'aller jusqu'à la labellisation.

L'ADEME accompagne la prestation par un bureau d'étude externe AMO pour vous aider à la réalisation de l'état des lieux, à la construction du plan d'actions (concertation, transversalité entre services ...) et/ou à l'accompagnement à la mise en œuvre des actions opérationnelles.

- ⇔ [Déposer une demande d'aide pour une mission d'AMO](#)
- ⇔ [En savoir plus sur le référentiel « Economie circulaire »](#)
- ⇔ [Accéder au référentiel](#)



• Acheter durable



La commande publique représente un réel levier d'action pour développer les achats durables et impulser une offre plus vertueuse dans les territoires, en particulier via les PME et le tissu économique local. Les possibilités offertes par le Code de la commande publique s'ajoutent aux diverses lois sectorielles de plus en plus ambitieuses sur ce sujet (lois EGALIM, AGEC, climat et résilience).

Les réseaux régionaux sont des acteurs essentiels pour accompagner et démultiplier les démarches en région. L'ADEME et la Région Occitanie ont mené des travaux de préfiguration d'un futur réseau régional, avec l'appui de l'APESA et d'un groupe de travail comprenant services de l'État, collectivités, établissements publics et associations. Ces travaux ont abouti à la création d'un réseau régional dédié aux achats publics durables en Occitanie. Son animation a été confiée à l'équipe de SYNETHIC.

- ⇔ [Pour vous tenir informé, rejoignez le groupe local Occitanie de la plateforme des acheteurs publics responsables](#)
- ⇔ [Consultez notre offre de formation sur les achats publics durables en Occitanie](#)
- ⇔ [Consulter nos fiches « retours d'expériences » de collectivités d'Occitanie](#)



• Optimisation du Service Public de prévention et de gestion des déchets (SPPGD)



Accompagnement

L'ADEME mobilise des moyens conséquents jusqu'en 2023, avec l'assistance du cabinet INDDIGO, pour améliorer la connaissance des coûts du SPPGD en Occitanie.

Dans ce cadre, vous pouvez bénéficier gratuitement du remplissage ou de l'accompagnement au remplissage de votre matrice sur les années 2019-2020-2021, d'une restitution des résultats aux élus (en vous situant par rapport à des collectivités de même typologie) et de journées d'analyse entre techniciens.

[Pas encore engagés dans la démarche ?](#)

Contactez charlotte.parent@ademe.fr – 04 67 99 89 77



€ Soutien à l'étude d'optimisation du SPPGD

Dans le contexte d'évolutions réglementaires (objectifs ambitieux de prévention des déchets ménagers et assimilés, nouveaux périmètres des territoires...), les collectivités doivent se réorganiser et engager des réflexions conjointes d'harmonisation et d'optimisation du Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets (SPPGD). Les élus ont besoin de s'appuyer sur une étude prospective technique, financière et organisationnelle qui leur apportera des outils d'aide à la décision

Par l'intermédiaire de cette étude, l'ADEME propose de mesurer les évolutions du service sur votre territoire sur la base de trois indicateurs principaux : le coût aidé par habitant, la quantité de DMA collectés par habitant et par an ainsi que le taux de valorisation global des déchets produits pris en charge par le SPPGD.

- [Etude d'optimisation du service public des déchets](#)

[⇒ Présentation du dispositif d'aide / Déposer une demande](#)



• La Tarification Incitative des déchets



Avec cette tarification, le montant de la taxe (ou redevance) d'enlèvement des ordures ménagères (OM) varie en fonction de la quantité de déchets produits. La majorité des collectivités l'ayant mise en œuvre observe une baisse de 30 à 50 % de la quantité d'OM résiduelles collectées.

Vous êtes une collectivité exerçant la compétence collecte des déchets, l'ADEME finance :

- [L'étude préalable](#)

[⇒ Présentation du dispositif d'aide / Déposer une demande](#)

- [La mise en œuvre opérationnelle](#)

[⇒ Présentation du dispositif d'aide / Déposer une demande](#)

- [Les investissements](#)

[⇒ Présentation du dispositif d'aide / Déposer une demande](#)



Des sessions de sensibilisation des élus à la tarification incitative peuvent être proposées à la demande des territoires (sous réserve d'un nombre minimum de participants).

[⇒ Solliciter la direction régionale de l'ADEME Occitanie](#)

€ • La généralisation du tri à la source des biodéchets



Vous êtes un Établissement public de coopération intercommunale (EPCI) compétent en matière de gestion des déchets et vous souhaitez étudier, mettre en œuvre ou amplifier une démarche territoriale de prévention et de valorisation des biodéchets des ménages et assimilés, dans le cadre du service public de gestion des déchets.

Dans le cadre d'un AAP, l'ADEME et la Région Occitanie peuvent financer certaines études et investissements.

AAP régional avec 2 sessions en 2022 : AAP clos

⇒ Présentation de l'appel à projets / Déposer une demande



Reconduction
possible en 2023



Des sessions de sensibilisation des élus au tri à la source des biodéchets peuvent être proposées à la demande des territoires (sous réserve d'un nombre minimum de participants).

⇒ Solliciter la direction régionale de l'ADEME Occitanie



• Le réseau « Compost Citoyen Occitanie »



Vous pouvez bénéficier de ressources et de conseils auprès du réseau Compost Citoyen Occitanie, qui fédère les acteurs de la prévention et de la gestion de proximité des biodéchets en région. Il organise notamment des sessions de formation « maître et guide composteur ».

Pour en savoir plus et adhérer : ⇒ <https://occitanie.reseaucompost.fr/>



€ • Le tri des déchets ménagers



L'ADEME soutient les investissements des collectivités dans la création ou la modernisation de centres de tri d'emballages ménagers et papiers graphiques liée à l'extension des consignes de tri, ainsi que de déchèteries spécialisées dans l'accueil des déchets d'activités économiques (uniquement dans les cas justifiés de carence d'une offre privée assurant ce service). Les aides proposées sont les suivantes :

- L'étude préalable d'un centre de tri

⇒ Présentation du dispositif d'aide / Déposer une demande

- Les investissements pour la création, l'extension ou à la modernisation d'un centre de tri de déchets afin de valoriser la matière et l'énergie

⇒ Présentation du dispositif d'aide / Déposer une demande



€ • Les activités de Réemploi, Réparation et Réutilisation



L'ADEME vous propose des aides au financement de votre étude territoriale à visée stratégique ou de vos investissements pour développer les activités de réemploi et réparation sur votre territoire.

- L'étude territoriale

⇒ [Présentation du dispositif d'aide / Déposer une demande](#)

- Les investissements

⇒ [Présentation du dispositif d'aide / Déposer une demande](#)



€ • AAP Le réemploi, la réduction et la substitution des emballages et contenants, notamment plastiques, à usage unique



Ce dispositif permet de financer les études, les expérimentations préalables et les investissements permettant la réduction et/ou la substitution des contenants à usage unique (notamment en plastique), par un matériau réemployable ou recyclable.

Se clôture au 31 décembre 2022

⇒ [Présentation du dispositif d'aide / Déposer une demande](#)

⇒ [Télécharger la plaquette de présentation](#)



➔ Vous souhaitez développer la mobilité durable sur votre territoire



• Guides pratiques ADEME



• « Développer la culture vélo dans les territoires »

Cet outil vous accompagne dans la construction de votre stratégie de sensibilisation et de mobilisation des publics pour la promotion des usages du vélo. Il contient des exemples inspirants d'initiatives portées par des collectivités ainsi qu'un kit de communication personnalisable.

🔗 [Télécharger le guide](#)



• « Développer le système vélo en région Occitanie »

Ce cahier ressources est un outil d'aide à la mise en œuvre de politiques cyclables à destination des collectivités et des intercommunalités et présente les différents leviers à combiner pour bâtir un système vélo performant et attractif.

Illustré par des retours d'expériences en région Occitanie, ce cahier valorise des bonnes pratiques repérées en fonction de leur niveau d'appropriation et de transférabilité par les collectivités et les intercommunalités. Il veille également à représenter toutes les échelles de territoire (territoires urbains, péri-urbains et ruraux).

🔗 [Télécharger le guide](#)



• Appel à projets « France Mobilités »



• AMI TENMOD - Territoires d'Expérimentation des Nouvelles MOBilités Durables

Edition 2022 : grille de pré-dépôt à envoyer avant le 31 mars 2022

Cet AMI vise à soutenir les initiatives d'acculturation, de mutualisation, et de déploiement pour une mobilité durable et solidaire sur tous les territoires périurbains et peu denses. Les projets visant à innover, expérimenter et évaluer des solutions / services de mobilité / démobilité des biens et des personnes sont également éligibles.

🔗 [Présentation de l'AMI / Déposer une demande](#)

🔗 [Bilan des précédentes éditions](#)



• Appel à projets « Ecosystèmes des véhicules lourds électriques »



L'AAP vise à soutenir le déploiement de la mobilité lourde électrique pour le transport routier de marchandises et de voyageurs grâce à l'accélération du déploiement de véhicules lourds, et à l'accélération du déploiement des infrastructures de recharge associées (privées ou accessibles au public).

🔗 [Présentation de l'AMI / Déposer une demande](#)



Dates limites de dépôt de candidatures :

Clos pour 2022

Reconduction
possible en 2023



- Des dispositifs financés par le programme des Certificats d'économie d'énergie (CEE) :



- **Objectif CO₂**

Vous avez sur votre territoire des transporteurs routiers de marchandises, des transporteurs routiers de voyageurs, des entreprises disposant d'une flotte de véhicules routiers en compte propre : un dispositif CEE existe spécialement pour eux, « Objectif CO₂ » ; il permet de réduire durablement la consommation de carburant et les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) associées.

N'hésitez pas à :

- Consulter la liste des professionnels, de votre territoire, déjà engagés [⇒ https://www.objectifco2.fr/](https://www.objectifco2.fr/)
- Faire connaître ce dispositif auprès des acteurs économiques afin de diminuer l'empreinte GES de votre territoire ;
- Demander dans vos appels d'offre publics que les entreprises qui postulent soient labellisées « Objectif CO₂ » et s'inscrivent donc dans cette dynamique vertueuse.

[⇒ Contacter les animateurs du dispositif](#)



Le programme InTerLUD

Soyez le relais, auprès de vos territoires, du programme CEE INTERLUD sur l'optimisation de la logistique en ville. Porté par l'ADEME, le CEREMA, la CGI, Logistic-Low-Carbon et Rozo, le programme InTerLUD sensibilise les collectivités et les acteurs économiques aux enjeux du transport de marchandises en ville.

Il accompagnera 50 métropoles et communautés d'agglomération d'ici décembre 2022 dans l'élaboration concertée d'une charte de logistique urbaine durable et d'en sensibiliser plus de 200.

Vos communautés d'agglomération et métropoles peuvent être intéressées à participer à ce programme de sensibilisation et d'actions !

Vos contacts en Occitanie :

CARRIOU Lucie - lucie.carriou@cerema.fr

JOYEUX Kim - k.joyeux@logistic-low-carbon.fr

[⇒ https://www.interlud.green/](https://www.interlud.green/)

→ Vous souhaitez améliorer la qualité de l'air sur votre territoire

€ • Programmes en faveur de la qualité de l'air :



- **Les AAP de l'ADEME : Aqacia, Aact-air, Cortea, Primequal**

⇨ Retrouvez les programmes de l'ADEME en faveur de la qualité de l'air

- **Plans de Protection de l'Atmosphère (PPA)**

Si vous êtes un acteur situé dans le périmètre des PPA de Toulouse ou de Montpellier, des dispositifs d'accompagnement spécifiques sont à votre disposition.

→ Vous souhaitez adapter votre territoire au changement climatique



- **La démarche TACCT : Adaptation au changement climatique**

La démarche TACCT (Trajectoires d'Adaptation au Changement Climatique des Territoires) permet d'élaborer une politique d'adaptation au changement climatique de "A à Z", du diagnostic de vulnérabilité jusqu'au suivi des mesures et à l'évaluation de la stratégie. Sous certaines conditions, l'ADEME peut vous accompagner dans votre démarche.

⇨ <https://tacct.ademe.fr>



- **Le centre de ressources pour l'adaptation au changement climatique**

Le climat change : quels en sont les effets concrets ? Est-il possible d'anticiper, et comment s'adapter au changement climatique ? Quelles sont les bonnes expériences à connaître, et les acteurs de l'adaptation au changement climatique ? Pour apporter des réponses concrètes, cette plateforme portée par le Cerema en partenariat avec l'ONERC, l'ADEME et Météo-France propose les ressources essentielles sélectionnées pour s'engager dans l'adaptation au changement climatique.

⇨ <https://www.adaptation-changement-climatique.gouv.fr/>



- **Le Groupe Régional des Experts du Climat en Occitanie (RECO)**

Le RECO fournit des informations, synthétisées et vulgarisées, et aide à la décision. [Un cahier régional en Occitanie sur les changements climatiques a été élaborés en 2021](#) ⇨.

Le RECO vise à capitaliser sur les expériences des territoires et des acteurs en Occitanie mettant en œuvre des actions d'adaptation au changement climatique.

⇨ <https://reco-occitanie.org/>

➔ Vous souhaitez mettre en place un urbanisme durable sur votre territoire



• Proposer un urbanisme sobre et qui favorise la transition écologique



Les collectivités locales sont les acteurs principaux pour la planification et l'aménagement territorial et urbain en faveur de nouveaux systèmes plus durables, économes en ressources et adaptés au changement climatique.

L'ADEME met à disposition via un centre de ressources des éléments issus d'« expérimentations urbaines » à travers des appels à manifestation d'intérêt (AMI) avec l'aide de ses partenaires (exemple de l'AMI 2021 « zéro artificialisation nette »).

➡ <https://experimentationsurbaines.ademe.fr/>



• Programme régional « Reconquête des friches en Occitanie »



J-M GOHIER/ADEME

La Région Occitanie, l'ADEME et leurs partenaires poursuivent leur appel à projets, initié en 2018, « reconquête des friches » afin d'identifier et d'accompagner des projets concrets de requalification de friches.

Le programme « reconquête des friches » vise à :

- Valoriser le potentiel foncier en accueillant des projets susceptibles de renforcer l'attractivité d'un territoire sur des friches qui altèrent souvent l'environnement et les paysages ;
- Inciter à la réaffectation des friches sur de nouveaux usages au travers de projets structurants, intégrés, et créer une dynamique locale autour du projet de reconversion ou de renaturation.

➡ Consulter l'appel à projets régional « Reconquête des friches en Occitanie »



Accompagner les entreprises de votre territoire dans leur transformation écologique

De nombreux dispositifs d'aide à la transition énergétique et écologique des acteurs économiques – associations, TPE/PME, ETI et grands groupes industriels - sont portés par l'ADEME, notamment dans le cadre du plan France Relance du gouvernement.

Vous pouvez relayer cette offre aux entreprises de votre territoire :

€ • Aide aux études de préfiguration d'une démarche d'écologie industrielle et territoriale (EIT)



L'écologie industrielle et territoriale (EIT) se concrétise par la mise en commun volontaire de ressources par des acteurs économiques d'un territoire, en vue de les économiser ou d'en améliorer la productivité : partage d'infrastructures, d'équipements, de services, de matières...

Vous êtes une entité publique, un acteur privé, un groupement d'acteurs privés qui souhaite s'engager dans une démarche d'écologie industrielle et territoriale ? L'ADEME peut cofinancer votre étude de préfiguration.

⇒ Présentation du dispositif d'aide / Déposer une demande



€ • AMI Développement de démarches d'écologie industrielle et territoriale (EIT) en Occitanie

Cet Appel à manifestation d'intérêt vise à l'accompagnement technique et méthodologique par le centre de ressources régional de porteurs de projets souhaitant initier ou développer une démarche d'EIT en Occitanie.

⇒ Présentation de l'appel à manifestation d'intérêt

Appel à projets clos



Formation : 9 et 10 juin 2022 +11 octobre (après-midi) à Narbonne
Se sensibiliser à l'Ecologie Industrielle Territoriale ⇒

€ • Le Fonds Tourisme Durable



Le Fonds Tourisme Durable de l'ADEME vise à soutenir les restaurateurs et les hébergeurs des communes rurales et peu denses, au travers :

- D'un accompagnement gratuit par un des partenaires de l'ADEME pour un diagnostic et la conception d'un plan d'actions.
- D'une subvention de l'ADEME entre 5k€ et 200 k€ via des aides forfaitaires dans tous les domaines de la transition écologique, visant à donner les moyens de s'engager.

⇒ Présentation du dispositif d'aide / Liste des contacts partenaires / Déposer une demande

⇒ Plaquette régionale de présentation du dispositif



⇒ Guide pratique à l'attention des hébergeurs touristiques pour un tourisme durable

⇒ Guide pratique à l'attention des Restaurants commerciaux pour un tourisme durable



• Tremplin pour la transition écologique des PME



Le dispositif TREMPLIN a été mis en place en 2021 dans le cadre du Plan de Relance pour encourager les TPE/PME à passer le cap de la transition écologique. Il a permis d'accompagner plus de 2 500 dossiers en 2021.

Le dispositif reste ouvert en 2022 mais uniquement sur certains domaines d'activités :

- ✓ accompagnement des entreprises vers la réduction de leur empreinte carbone **avec la méthodologie ACT** – les bilan GES sont depuis le 1^{er} Janvier 2022 financés par **le dispositif Decarbonaction animé par BPI** avec l'appui de l'ADEME :
- ✓ développement des EnR pour les bâtiments à usage industriel ;
- ✓ études et/ou investissements pour des projets d'économie circulaire (études de gestion des déchets, analyse de process pour la prévention des déchets, diagnostic emballages, compacteurs mécaniques, composteur biodéchets, soutien aux réparateurs...);
- ✓ accompagnement et/ou labellisation vers des démarches d'éco-conception (FDES, ACV, Ecolabel, Affichage environnemental).

[⇌ Présentation du dispositif TREMPLIN 2022 / Déposer une demande](#)



• Ecolabel Européen

Formation : 22 et 23 septembre 2022. [Rencontre thématique réseau A3P : Développer l'Ecolabel Européen dans mon territoire](#) ⇌

Vos contacts ADEME en direction régionale Occitanie



Une adresse pour déposer vos projets, accéder aux appels à projets, s'informer sur les dispositifs de l'ADEME

La plateforme AGIR

<https://agirpourlatransition.ademe.fr>

L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, alimentation, déchets, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

www.ademe.fr



[@ademe](https://twitter.com/ademe)

Nos dernières fiches de retours d'expériences « Ils l'ont fait » :

Titres (cliquer sur le titre pour accéder à la fiche)	Dép	Date
Réseau de chaleur et de froid "Toulouse Energie Durable"	31	Sept-22
Installation de pompes à chaleur géothermiques pour deux gîtes à Loudenvielle	65	Févr-22
Géothermie sur sondes verticales. Fédération départementale de pêche à Roques-sur-Garonne	31	Févr-22
Biomasse et solaire thermique pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire de l'EHPAD Saint-Jacques à Verdun-sur-Garonne	82	Févr-22
Sobriété énergétique et géothermie pour le Conseil départemental de l'Hérault	34	Janv-22
Production de froid par absorption sur un réseau de chaleur pour le centre hospitalier de Perpignan	66	mai-21
Géothermie sur sonde pour la Maison des Sports de Portet-sur-Garonne	31	mars-21
Géothermie pour un groupe scolaire intercommunal à Villeneuve-Tolosane	31	mars-21
Production de froid par absorption sur un réseau de chaleur renouvelable pour la clinique Saint-Roch à Montpellier	34	sept-20
Production de chaud et de froid par géothermie pour un ensemble de bureaux et de logements à Pérols	34	août-20
Chaufferie biomasse et réseau de chaleur pour les bâtiments publics de Gourdon	46	mai-20
Développement du photovoltaïque sur les toitures des bâtiments publics dans le PNR des Grands Causses	12	mai-20
Expérimentation d'une conciergerie rurale de mobilité	82	juin-20
Elaboration d'un schéma directeur piéton à la Communauté d'agglomération de l'Albigeois	81	mai-20
Stratégie globale d'économie circulaire pour la Communauté d'agglomération du Pays de l'Or	34	janv-22
Monitoring des îlots de chaleur urbains à Toulouse Métropole	31	août-21
Caractérisation du métabolisme de l'économie toulousaine. Expérimentation de l'outil LOCALSHIFT®	31	oct-20
Contrat d'objectifs territorial Energie Climat à Perpignan Méditerranée Métropole	66	juin-20
Approche territoriale intégrée Climat-énergie sur le territoire du Narbonnais	11	févr-20
Faire de la restauration collective un levier de transition écologique. Chambre d'Agriculture du Gard	30	Sept-22
En Boîte le Plat : emballage en verre consigné pour la restauration à emporter à Toulouse (31)	31	Sept-22
Réduire les fréquences de collecte : un moyen de diminuer les coûts de gestion des déchets ménagers. Grand Montauban Communauté d'Agglomération	82	Juil-22
Maîtriser les dépenses de collecte des déchets ménagers grâce à différents leviers d'optimisation, dont la tarification incitative. Communauté d'agglomération du SICOVAL	31	Juil-22
Maîtriser le traitement des déchets Premier poste de dépenses du service public de gestion des déchets. SMICTOM de la région du Lavour	81	Juil-22
Traduire les objectifs de son Projet Alimentaire Territorial dans ses achats de denrées alimentaires pour la restauration collective. Communauté d'agglomération du SICOVAL	31	déc-21
Adopter à coût constant des couches jetables ayant moins d'impact sur la santé des enfants et l'environnement. Communauté de Communes des Terres du Lauragais	31	déc-21
Intégrer les principes de l'économie circulaire pour anticiper les évolutions réglementaires et sécuriser ses procédures dans les marchés de travaux. Communauté d'agglomération de l'Albigeois	81	déc-21

Permettre l'expérimentation de solutions alternatives innovantes pour le nettoyage des locaux durant l'exécution du marché d'achats de produits d'entretien. Colomiers.	31	déc-21
Une analyse fonctionnelle des besoins pour aller vers plus de sobriété dans les achats d'objets promotionnels. Toulouse Métropole	31	déc-21
S'assurer de la qualité et de l'origine des produits servis lors des événements de la Ville. Montpellier.	34	déc-21
Réduire les impacts du matériel et des produits d'entretien. Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet	81	déc-21
Aller vers des produits et matériels d'entretien des locaux plus écologiques et innovants. Communauté de Communes des Coteaux de Bellevue	31	déc-21
Aller à la rencontre des producteurs de son territoire pour favoriser des produits plus durables en restauration collective. Communauté d'agglomération du Grand Cahors	46	déc-21
« Recydrive » : rénovation d'une déchèterie en mode drive à Carcassonne	11	août-21
Expérimentation de la collecte séparée de biodéchets par le SICTOM Pézenas-Agde	34	juin-20